



La liberté provisoire vient d'être accordée au président Laurent Gbagbo et au ministre Charles Blé Goudé. L'audience de la libération définitive sera en mars 2019.

Laurent Gbagbo est libre! La CPI (Cour Pénale Internationale) vient d'accorder la liberté provisoire à l'ancien président Ivoirien, détenu depuis le lendemain de la crise post électorale en Côte d'Ivoire, d'abord dans son pays, puis transféré le 30 novembre 2011 à La Haye aux Pays Bas. Il sera suivi quelque temps après par son ministre **Charles Blé Goudé**.

Voilà ce qui ressort de l'audience de ce vendredi 14 décembre, les juges de la Cour Pénale Internationale de La Haye ont rendu leur décision.

Gbagbo devrait s'installer provisoirement en Belgique.

Laurent Gbagbo lorgnait déjà la Belgique, et en cas de liberté provisoire c'est évident qu'il aille vivre en Belgique auprès de sa femme et son fils. L'ex chef d'État a choisi la Belgique pour rester à côté de son épouse, **Nady Bamba**, oui parce qu'il en avait une deuxième et une troisième en plus de Simone. Nady réside en permanence en Belgique avec leur fils, **David Al Raïs Gbagbo**.